



PROCÈS-VERBAL DU
CONSEIL MUNICIPAL DE RACINE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 MARS 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Racine, tenue le 16 mars 2020 à 19 h 55 au Centre communautaire de Racine, situé au 136, route 222, Municipalité de Racine.

Présents :	Maire	Christian Massé
	Conseiller district N° 1	Nicolas Turcotte
	Conseiller district N° 2	Mario Côté
	Conseiller district N° 3	André Courtemanche
	Conseillère district N° 4	Lorraine Denis
	Conseiller district N° 5	Adrien Steudler
	Conseiller district N° 6	Simon Desautels

Les membres présents forment le quorum.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

La séance extraordinaire est ouverte à 19 h 55 par Monsieur Christian Massé, maire de Racine.

Madame Lyne Gaudreau, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Tous les élus renoncent à l'avis de convocation prévue par la Loi.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. RÉOLUTIONS

3.1 Autorisation des travaux de rénovation au bureau municipal

4. PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-03-070

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour par Madame Lyne Gaudreau, directrice générale.

Il est proposé par M. Mario Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le projet d'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

3. RÉOLUTION

2020-03-071

3.1 Autorisation des travaux de rénovation au bureau municipal

ATTENDU QUE le retrait du guichet automatique de la Caisse populaire du Val-Saint-François a laissé un espace vacant à l'intérieur du bureau municipal;

ATTENDU QU' une réorganisation des locaux serait profitable pour les besoins du personnel et pour les différents usages des locaux.



Il est proposé par M. Adrien Steudler, conseiller et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'AUTORISER les travaux de rénovation pour la réaffectation des locaux du bureau municipal pour la somme de quarante mille six cents dollars (40 600 \$) plus taxes par l'entrepreneur Rénovation Pierre Groulx 2009 Inc.

D'AFFECTER à cette dépense la subvention de dix mille dollars (10 000 \$) obtenue de l'Agence 911, compte tenu de l'utilisation du bureau municipal à titre de Centre de coordination en matière de sécurité civile.

4. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES MAXIMUM)

Aucune question

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-03-072

Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions ou de résolutions, le cas échéant.

Madame Lorraine Denis, conseillère, propose la levée de la séance à 20 h 10.

Christian Massé
Maire

Lyne Gaudreau
Directrice générale